

## Agriculture

La France et l'Italie sont deux pays forts d'une longue tradition agricole et alimentaire. Loin d'être identiques, les agricultures et les filières agroalimentaires italienne et française partagent cependant des objectifs et des valeurs qui font de la relation entre les deux pays à la fois une réalité d'aujourd'hui et une nécessité constante pour que les deux pays s'appuient mutuellement au sein de l'Union Européenne et à l'international au mieux de leurs intérêts communs.

### *I – Un lien indispensable entre deux poids lourds de l'agriculture européenne*



La France est le **premier producteur agricole de l'Union Européenne**, et l'Italie le **troisième**, pesant respectivement **5,0 %** et **4,5 %** en valeur dans le **commerce agroalimentaire mondial**<sup>3</sup>. Les échanges entre les deux pays ont atteint **9,0 milliards d'euros en 2015** avec un excédent pour la France, ce qui fait du commerce bilatéral un poste important du commerce agroalimentaire français.

**La France et l'Italie sont respectivement 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> producteurs agricoles de l'UE. Elles représentent 5,0 % et 4,5 % du commerce agroalimentaire mondial.**

Les deux pays partagent une même **culture alimentaire**, notamment par l'importance accordée à l'**origine** et la **qualité des produits**. L'Italie et la France sont très impliquées dans les **productions dont la qualité et l'origine sont identifiées**. L'Italie compte le plus grand nombre d'**appellations d'origine protégée (AOP)**, d'indications géographiques protégées (IGP) et de spécialités traditionnelles garanties (STG) de l'Union Européenne avec 280 produits non viticoles, la France suivant non loin derrière avec 257 produits ; par ailleurs, 523 vins italiens et 438 vins français sont concernés.

### **Relations des professionnels français et italiens**

L'Italie a rejoint en 2010 le **Comité franco-espagnol sur les fruits et légumes** qui contribue à améliorer les relations entre les professionnels des trois pays et examine des dispositifs européens pour le secteur. Plusieurs initiatives communes ont ainsi été prises au cours des dernières années, par exemple en ce qui concerne l'**Organisation Commune du Marché des fruits et légumes** ou les mesures de gestion des crises qui affectent à l'occasion les marchés. Une **rencontre vétérinaire annuelle** permet depuis plus de 25 ans une forte concertation entre les services des deux pays, qui sont des partenaires très importants dans le domaine du commerce des animaux vivants. Environ 0,8 million de têtes d'animaux de l'espèce bovine sont vendus annuellement de France vers l'Italie, la France assurant plus de 80 % de l'approvisionnement italien.



<sup>3</sup> Source : base de données FAOSTAT.

## II. Coopération multilatérale

---

Les deux pays soutiennent la **politique agricole de l'Union Européenne** afin qu'elle assure la **sécurité alimentaire** et la **soutenabilité** économique et **environnementale** des secteurs agricoles. Dans le cadre des dernières négociations communautaires (2014-2020), les concertations bilatérales, avec notamment plusieurs rencontres au niveau ministériel, ont permis de défendre des positions communes dans des domaines très importants, tels que l'évolution des **droits de plantation** des vignes (la France et l'Italie sont les deux premiers pays producteurs de vin au monde), le maintien d'un **volant d'aides** « **couplées** » ou encore la question dite de la convergence des aides.

En dehors de l'Union, la France et l'Italie se retrouvent dans la négociation d'accords commerciaux ou dans la résolution de **litiges commerciaux** qui touchent leurs produits agroalimentaires, par exemple lors des enquêtes chinoises antidumping et antisubventions à l'encontre des vins de l'Union européenne, secteur particulièrement important pour la France comme pour l'Italie. La négociation commerciale euro-atlantique est également une occasion de concertation importante entre les deux pays, qui entendent défendre et protéger la qualité et les indications d'origine des produits.

L'évolution des prix des matières premières agricoles au cours des dernières années renvoie à la nécessité de travailler multilatéralement à la **lutte contre la volatilité des prix** et à l'amélioration de la **sécurité alimentaire**. La convergence de vue entre la France et l'Italie concernant ces enjeux s'est manifestée dans le cadre des travaux du G20 de l'année 2011, sous présidence française, axés sur la lutte contre la volatilité des prix agricoles. Elle a été réaffirmée lors de la Conférence euro-méditerranéenne sur l'agriculture, organisée à Palerme le 28 novembre 2014 durant la présidence italienne du Conseil de l'Union européenne et dont la déclaration finale place les politiques pour la sécurité alimentaire, le développement agricole durable, l'emploi des jeunes et l'innovation, au cœur de la stratégie de croissance économique.

### EXPO MILAN 2015



Rencontre entre François Hollande et Matteo Renzi à l'Expo 2015, le 21 juin 2015, à Milan.

L'exposition universelle de 2015, qui s'est tenue à Milan, a eu pour thème « **Nourrir la planète, énergie pour la vie.** » La France, comme l'Italie, s'est engagée en faveur de la sécurité et de la qualité alimentaire et y a assuré une présence ambitieuse : plus de 2 millions de personnes ont visité son pavillon.